

QUESTIONS A...

Joëlle Martin

Députée Régionale de l'ACALPA
 Joëlle Martin, députée régionale de l'Association contre l'aliénation parentale, a présenté son association à l'occasion de la semaine internationale des droits de l'enfant. L'ACALPA, basée dans le Puy-de-Dôme, propose un soutien moral et pratique aux parents qui, déjà victimes, sont parfois désarmés face à la loi.



PROPOS RECUEILLIS PAR TRISTAN POTELE

Qu'est-ce que l'aliénation parentale ?

« C'est un processus qui consiste à programmer un enfant pour qu'il haïsse un parent, sans que cela ne soit justifié. Le risque existe chaque fois que des parents se séparent. L'enfant est pris en otage et instrumentalisé par l'un de ses parents. Il va donc devoir se construire dans l'illusion et le déni, par un excès d'amour pour l'un et une haine exacerbée pour l'autre. »

Que proposez-vous pour aider ces parents en difficulté ?

« Nous travaillons sur le terrain de l'information, en essayant de défendre les droits des parents victimes. Il devient urgent de s'interroger sur le modèle éducatif que le parent « ravisseur » donne à son enfant, à l'heure où le devoir de responsabilité parentale est rappelé par toutes les institutions engagées dans la protection de l'enfance et la lutte contre la délinquance. »

Nous proposons des informations juridiques, un soutien psychologique, et nous essayons de proposer un débat public. Nous voulons que l'aliénation parentale soit reconnue par l'ensemble des professionnels, ce qui n'est pas encore le cas.

La loi est donc impuissante pour résoudre ces situations ?

« Il existe des personnes qui sont animées de très mauvaises intentions. Elles veulent détruire le conjoint et se servent pour cela de l'enfant. Ce sont parfois des personnes qui connaissent bien la loi et savent la contourner. C'est aussi pour cette raison que nous nous battons pour faire évoluer les textes. Certains experts psychiatres reconnaissent l'existence et les dangers de ce syndrome, mais la situation est difficile à déboucler car le sujet reste tabou. Il y a pourtant, au final, des victimes usées et anéanties. Ces personnes doivent savoir que nous sommes là pour les accueillir, les écouter, et les conseiller. »

➤ **Pratique.** Association ACALPA, délégation régionale d'Auvergne, 4 bis, rue des Alliés, 63540, Romagnat. Tél. 06.10.31.25.36. Site Internet : www.acalpa.org.

CHEMINOTS

Le bilan des trois sections de l'Amicale sportive



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. La section sportive compte 97 adhérents dans les sections football, tennis et boules.

Une vingtaine d'adhérents ont participé à l'assemblée générale de l'Amicale sportive des cheminots de Moullins (ASCM), à la salle des conférences de la gare. L'association, présidée par Daniel Mazille, compte 97 adhérents dans trois sections : football, tennis et boules.

Une fête pour les 75 ans en 2008

Si les finances sont saines, le bilan sportif est mitigé cette année, pour le football et le tennis. La section football a en effet échoué en demi-finales de la coupe de printemps FSGT, aux tirs au but, contre le Foyer des Aîlés de Vichy. Et la section tennis, malgré une bonne prestation en coupe d'entreprise, a échoué en finale face à Dompierre.

De son côté, la section boules a organisé les éliminatoires de zone de la région de Clermont-Ferrand pour le challenge sud-est et Méditerranée (SEM), et plusieurs équipes se sont quali-

fiées. Daniel Mazille est monté en troisième division grâce à ses bonnes performances, mais a manqué de peu le championnat de l'Allier tête à tête, qualificatif pour le championnat d'Auvergne.

Les membres de l'ASCM se retrouveront l'année prochaine pour fêter les 75 ans de l'association sur les terrains du stade Yves-Varnat, en mai ou en juin.

Nouveau bureau : président général, Daniel Mazille ; vice-président, Guy Demay ; secrétaire, Christian Pouget ; trésorier, Serge Gourlier ; commission de contrôle, MM. Robert Périnaud et Voisin.

Bureau des sections : football, Guy Demay ; tennis, Van Troyen ; boules, Daniel Mazille. ■

Arachnée

EMMANUEL MOIRE
 Mercredi 12 décembre Coproductive 20h

LA BELLE DE CADIX
 Opéra de Francis Lopez par la Compagnie Française de l'Opéra à l'Opéra
 Vendredi 16 décembre 20h00 16h

LAURENT GERRA
 Samedi 18 décembre 20h00 20h30

Choeurs et Ballets de l'ARMÉE ROUGE
 Mercredi 20 mars 20h00 20h30

LORIE
 Vendredi 12 décembre 20h 20h30

FREDERIC FRANCOIS
 Samedi 20 décembre 09 20h30 20h30

VILLENEUVE-SUR-ALLIER

Correspondant : Edith Jacquelin gsm 06 22 76 02 66 courriel jacquelin.edith@orange.fr

Les soldats du feu ont fêté sainte Barbe

Le traditionnel banquet de la Sainte-Barbe a eu lieu à la salle socioculturelle de Villeneuve (?). Les sapeurs-pompiers sont des hommes et femmes volontaires qui s'engagent de jours, comme de nuits, par tous les temps pour leurs concitoyens, indiquait le maire Roger Finat. Au nom de tous mes collègues, maires ou adjoints et conseillers municipaux, j'adresse à tous les personnels de centre de secours, notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements.

Le lieutenant Alain Faucher a dressé le bilan opérationnel de l'année 2007 des centres de Villeneuve et Trévol. Le centre de Villeneuve a répondu à plus de 142 appels ce qui représente 162 véhicules à armer. Trévol a répondu à 40 appels, une baisse significative d'environ 26 % par rapport à l'année 2006.

Concernant les engagements, trois nouvelles recrues sont venues renforcer Villeneuve et une Trévol. L'effectif est donc de 40 hommes et femmes pour Villeneuve et 18



MÉDAILLES. Les récipiendaires entourés de leurs collègues.

pour Trévol.

Médailles et promotions. Le médecin-capitaine Michel Georget promu commandant ; l'adjudant René Claire promu adjudant-chef. Les sapeurs première classe Régis Thévenin et Stéphane Guillois sont promus caporal au bénéfice de leur ancienne-

té, et de leur participation aux activités opérationnelles du centre. Le deuxième classe Patrick Pinel et Kevin Faucher sont promus premiers classe au terme de trois années de formation. Trois autres hommes étaient également mis à l'honneur le sergent-chef Claude Langlet, le

caporal-chef Christian Landry, médaille d'honneur échelon or pour 32 années de service, le sergent Patrick Renaud du centre de Trévol a reçu la médaille pour vingt années de service. ■

(*) En présence de Pascal Perrin Conseil général ; de l'adjudant Serge La coste, ainsi que de nombreux maires ou leurs représentants.

Les associations fin prêtées pour le Téléthon



RÉUNION. Derniers réglages des associations.

Les associations villeneuvoises se sont réunies pour mettre au point l'organisation du Téléthon, le samedi 8 décembre. Le programme de cette journée se déroulera de la façon suivante : à 8 h 30, devant l'école, vente de boissons chaudes (café, thé, chocolat). Tarif libre. Vers 10 heures, une marche est proposée ; à 12 heures, lâcher de ballons avec les enfants des écoles à la salle polyvalente (1 €). À 15 heures, foulée du Téléthon, environ 2 km, 3 €. Les associations proposeront diverses activités sportives, initiations et démonstrations (gym tonique, judo, gym enfantine, country) 3 € ; des ateliers maquette pour enfants 2 € ; photos d'enfants en tenue de pompiers 3 €. Buvette avec ventes de vin chaud, crêpes viennoiseries ; etc.

AVERMES

Correspondant : Mireille Julien tél 04 70 40 05 43 courriel julien.cloudeimille@wanadoo.fr

Nouvelle saison à Avermes Animation

L'assemblée générale d'Avermes Animation s'est tenue à Islé. Le président, Bernard Degrange, a exposé le bilan satisfaisant de l'année écoulée, malgré le temps maussade qui a sévi pendant la fête patronale, puis présenté le calendrier 2008.

L'association a en outre confirmé sa participation au prochain Téléthon.

Le calendrier. Dimanche 24 février, thé dansant avec l'orchestre Jean-Yves Labauze ; dimanche 6 avril, 4^e brocante des enfants ; du mercredi 30 avril au dimanche 4 mai, fête patronale ; vendredi 20 juin, feux de la Saint-Jean ; samedi 4 octobre, dîner



BUREAU. Le calendrier 2008 des manifestations a été présenté.

dansant avec l'orchestre Jean-Pierre Cousteix.

Le bureau, Alain Denizot, président d'honneur ; Bernard Degrange, président ;

Henri Bernard, vice-président ; Christiane Roux, secrétaire ; Christiane Chevallier, trésorière ; Marinette Degrange, trésorière adjointe. ■

La Compagnie à suivre demain, à Islé

La Compagnie à suivre présentera demain vendredi, à Islé, « Hôtel Carton », un spectacle tout public mariant théâtre et arts du cirque.

L'histoire est celle d'un Diogène des temps modernes qui construit de ses mains un refuge, style décharge et poubelles, ouvert à tous, aux exclus, aux laissés-pour-compte, aux fous, aux faiseurs de rêves. C'est une véritable tranche de vie qui se raconte sur scène entre amitié, exclusion, travail et partage.

On entre dans l'hôtel des utopies, peuplé de personnages attachants et d'oi. On observe la grande fourmillière du monde. C'est aussi le lieu d'une rencontre et d'une complicité entre deux hommes. On y perçoit l'humour et l'émotion étroitement mêlés pour transmettre un message profondément humaniste. Jean-Marc Hovsepian, jongleur et acrobate, a participé aux spectacles du cirque Christiane Gruss, du cirque Annie Fratellini ou du cirque Baroque. Il a créé la Compagnie à suivre, en 1994.

Pierre Dumur, acrobate et comédien, a rejoint en 2002 pour écrire le spectacle « Poussières de vie », loué par la presse. Produit par la communauté d'agglomération de Valenciennes-Métropole, « Hôtel Carton » mérite le détour. ■

➤ **Pratique.** Vendredi 30 novembre, à 21 heures, à Islé. Tarif : 10 € ; tarif réduit, 8 €. A partir de 7 ans.

LES GRANDS PEINTRES S'INSTALLENT DANS VOTRE SALON

Dès le 1^{er} décembre

La collection indispensable en 15 volumes pour découvrir la vie et l'œuvre des plus grands peintres

Le N° 12 Degas 5,90€ seulement chez votre marchand de journaux

Encore disponibles les volumes N°1 + N°2 et les volumes N°3 à N°11 pour 5,90€ seulement le volume

N° 1 - N° 2 Disponibles

N° 3 - Disponible

N° 4 - Disponible

N° 5 - Disponible

N° 6 - Disponible

N° 7 - Disponible

N° 8 - Disponible

N° 9 - Disponible

N° 10 - Disponible

N° 11 - Disponible

N° 13 - 8 décembre

N° 14 - 15 décembre

N° 15 - 22 décembre

Plus d'informations sur : www.lamontagne.fr www.lepopulaire.fr www.lejdc.fr www.leberry.fr

LA MONTAGNE LE POPULAIRE LE JOURNAL DU CENTRE LE BERRY REPUBLICAIN

Vous êtes abonnés, découvrez notre offre au Indigo 0825 560 940

Réf : M01.K124 - Code : SU7CF

MONTILLY

Belote et rebelote au BSM



Vingt-huit équipes d'amateurs de belote se sont disputées la première place du concours organisé par le Ballon Sportif. La convivialité était de mise et l'équipe de Cédric a gagné les quatre parties. Thierry et son partenaire se classent seconds. Un lot a récompensé les moins chanceux.

NEUVY

RIFLES. Le comité des fêtes organise ses rifles annuelles dimanche 2 décembre, à partir de 14 heures, salle polyvalente. Parties à 1 € et 1,50 €, première et dernière partie gratuite. ■

BRESSOLLES

BELOTE. Quarante-et-une équipes se sont affrontées au concours de belote du Club de l'amitié, Jacky et Henry sont repartis avec les jambons frais : Mmes Baudouin et Besançon, Marceline et Emilie avec les épaules ; Fernande et Marcelle, avec les rosettes, Camille et Lulu, Pierre et Jocelyne avec des caissettes de porc, etc. Quant aux demi-têtes de porc, elles sont devenues propriété de Monique et Yvonne et Germaine et Roger. ■

YZEURE

FOOTBALL. La section des anciens de l'AS Yzeure football se déplace demain vendredi, à Lucenay ; départ à 19 heures, du stade de Bellevue. ■

TREVOL

PÉTANQUE. L'assemblée générale de la pétanque trévoloise aura lieu, demain vendredi, à 19 heures, à la salle des fêtes. Les personnes intéressées sont cordialement invitées. ■ FOOTBALL. L'AST a été éliminée (2-0) de la Coupe Jean-Vidal à Creuzier-le-Vieux, club d'élite. Trévol a encaissé les deux buts d'entrée et n'est pas parvenu à revenir au score. Les vétérans trévolois recevaient les Yzeuriens devant une bonne formation, les hommes du président Roland Pigeat se sont inclinés sur le score (5-2). Buts de Sylvain Perot (2). ■